

II ONDRES

La résidence Leus Cases naves a été inaugurée. Elle comprend sept appartements en locatif et onze en accession à la propriété

18 logements sociaux de plus

■ Comme l'a souligné le maire Bernard Corrihons lors de la visite des nouvelles réalisations du COL, rarement une résidence n'a aussi bien porté son nom : d'une part « cases naves », signifie « maisons neuves », mais surtout Cazenave est le nom de l'ancien maire d'Ondres qui tenait justement une agence à l'emplacement même de ce nouvel immeuble, et le terrain a été cédé au COL par sa nièce, M^{me} Caliot.

Deux locaux commerciaux. Après avoir coupé le ruban inaugural, la présidente du COL, Colette Schnurrenberger a fait visiter quelques-uns de ces appartements, déjà habités. Il s'agit de sept appartements en locatif (3 T2, 2 T3, 1 T4, 1 T5) de 43 à 105 m² (loyers de 313 euros à 751 euros) et de onze appartements en accession à la propriété (3 T2, 4 T3, 4 T4) de 48 à 92 m² (114 000 euros à 192 900 euros).



Le ruban inaugural coupé par B. Corrihons, P. Fontenas, J-M. Lespade, C. Schnurrenberger, J-M. Larre, D. Lassabe PHOTO M.D.

Parmi les familles locataires, cinq habitaient déjà Ondres, et six « accédants » vivaient déjà sur Ondres ou Tarnos.

La résidence Leus Cases naves

comprend aussi deux locaux d'activité commerciale (une agence de la Poste et une société de formation professionnelle pour adultes).

• Michel Darriet

Sud-Ouest - 15-11-07